

France-Wasquehal: Motor vehicle insurance services

OJ S 160/2022 22/08/2022

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: siden-sian noreade eau

National registration number: 20001759800034

Postal address: 23 avenue de la Marne CS 90101

Town: Wasquehal Cedex

NUTS code: FRE11 Nord

Postal code: 59443

Country: France

Contact person: M. le président du SIDEN SIAN

E-mail: marches@noreade.fr

Telephone: +33 320664423

Fax: +33 320802522

Internet address(es):

Main address: <https://agenceenligne.noreade.fr/>

Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_CTFr2XOONy)

[PCSLID=CSL_2022_CTFr2XOONy](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_CTFr2XOONy)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_CTFr2XOONy

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_CTFr2XOONy)

[PCSLID=CSL_2022_CTFr2XOONy](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_CTFr2XOONy)

I.6. Main activity

Water

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

assurance de la flotte véhicules du SIDEN-SIAN et ses Régies Noréade

Reference number: 22 D 35 SP - VM

II.1.2. Main CPV code

66514110 Motor vehicle insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

marché de service relatif aux prestations d'assurance " Assurance de la flotte véhicules du siden sian et ses Régies Noréade" pour les besoins de l'entité adjudicatrice " siden sian et ses Régies Noréade ". Il s'agit d'assurer l'ensemble de la flotte véhicules (vp, vu, Camions, Remorque, engins chantier...) du siden sian et ses Régies Noréade en circulation et fonctionnement, en propriété, en contrat de location selon ses limites contractuelles, en prêt ou dont il a l'usage

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 1 000 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.2. Additional CPV code(s)**

66516000 Liability insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRE11 Nord

Main site or place of performance: siège du siden sian et ses régies Noréade et les centres d'exploitations

II.2.4. Description of the procurement

marché de service relatif aux prestations d'assurance " Assurance de la flotte véhicules du siden sian et ses Régies Noréade" pour les besoins de l'entité adjudicatrice " siden sian et ses Régies Noréade ". Il s'agit d'assurer l'ensemble de la flotte véhicules (vp, vu, Camions, Remorque, engins chantier...) du siden sian et ses Régies Noréade en circulation et fonctionnement, en propriété, en contrat de location selon ses limites contractuelles, en prêt ou dont il a l'usage.se référer au DCE pour plus de détails techniques

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1 000 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2023 End: 31/12/2023

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

le marché prendra effet le 1er janvier 2023 à zéro heure pour une durée d'un AN reconductible trois fois un an, pour une durée maximale de 4 ans, et sur décision expresse du siden sian et de ses Régies Noréade. Il se reconduira par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours jusqu'au 31 décembre 2026 à minuit

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

le marché prendra effet le 1er janvier 2023 à zéro heure pour une durée d'un AN reconductible trois fois un an, pour une durée maximale de 4 ans, et sur décision expresse du sident et de ses Régies Noréade. Il se reconduira par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours jusqu'au 31 décembre 2026 à minuit. Les candidats devront proposer obligatoirement une offre correspondant à l'offre de base et aux variantes imposées ayant le caractère de prestation alternative et obligatoire. La non-réponse du candidat à l'offre de base et aux variantes imposées ayant le caractère de prestation alternative entraînera l'irrégularité de son offre. Le soumissionnaire propose une offre globale composée de la solution de base ainsi que des variantes imposées et prestations supplémentaires lorsqu'elles sont demandées. (Cf Section V 4) du règlement de consultation)

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

le marché est conclu à prix global et forfaitaire. à titre indicatif, le montant estimé annuel est de 250 000 euros (H.T.)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- une lettre de candidature, établie sur imprimé (Dc1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), :
(*) - il est recommandé de compléter un formulaire Dc1 commun au groupement. Toutefois la fourniture de plusieurs Dc1 sera admise dès l'instant que le mode de présentation en groupement est indiqué. Rappel : Tous les assureurs doivent être membres du groupement et figurer sur le Dc1 - un intermédiaire ne peut se présenter seul. - l'imprimé Dc2, (Dc2 version du 1er avril 2019 ou équivalent) : complété fourni par : o chaque organisme porteur du risque ; o tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire membre ou non du groupement. Tout opérateur y justifiera de sa capacité professionnelle, technique et financière au moyen des documents suivants : 1 - déclaration du chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible (remplir rubrique F.1 du Dc2) ; 2 - la justification de l'agrément (organisme porteur du risque - indiquer le lien de téléchargement rubrique E.3 du Dc2) et l'enregistrement ORIAS (intermédiaire - indiquer no ORIAS rubrique E.1 du Dc2) - l'imprimé Dc4, (Dc4 version du 1er avril 2019 ou équivalent) les formulaires Dc1, Dc2 et le Dc4 joints au dossier ou téléchargeables sur le portail du ministère de l'économie, des Finances et de l'emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi en application de l'article 3 de l'ordonnance no2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique, adoptée sur le fondement de l'article 11 de la loi no2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, et ratifiée par la loi no2021-195 du 23 février 2021, le siden sian et ses Régies Noréade ne tiennent pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Cette disposition s'applique jusqu'au 31 décembre 2023

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :- le mandat délivré par l'organisme porteur du risque : Les intermédiaires courtiers doivent justifier d'une habilitation émanant de tout organisme porteur du risque (modèle joint en annexe). Cette habilitation pourra être demandée par l'acheteur de façon originale avant notification.- Une fiche " informations organisme porteur du risque " en annexe du présent règlement de consultation. Une fiche doit être complétée pour chaque organisme porteur du risque (la fiche peut être complétée par l'intermédiaire pour le compte de l'organisme porteur du risque). Pour plus d'informations, se référer à la section IX 3) du règlement de consultation

Minimum level(s) of standards possibly required:

pour tout porteur de risque non établi en France, les mêmes pièces seront exigées (attestations équivalentes délivrées dans le pays d'origine), ainsi que la justification de l'agrément du pays d'origine en cas d'intervention dans le cadre de la libre prestation de service et la justification du reversement des taxes d'assurances correspondantes. Les candidats établis à l'étranger produiront les extraits du registre pertinent, les certificats établis par les administrations et organismes de son pays d'origine et traduits en français. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine du candidat ne délivrent pas les documents justificatifs équivalents à ceux mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5, R 2143-7 à R 2143-10 et R 2143-16 ou lorsque ceux-ci ne mentionnent pas tous les cas d'interdiction de soumissionner, ils peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par le candidat devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine

III.1.6. Deposits and guarantees required

retenue de garantie : Il sera fait application des dispositions de l'ordonnance no 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et du décret no 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique. Le marché prévoit une retenue de garantie dont le montant est fixé à 5 % du montant total du marché toutes taxes comprises (T.T.C.), augmenté, le cas échéant, du montant des avenants, également (T.T.C.) Les conditions de constitution de cette retenue de garantie seront conformes aux dispositions de l'ordonnance no 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et du décret no 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique. La retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une caution personnelle et solidaire

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

le financement se fera par les budgets eau, assainissement et principal de SIDEN-SIAN et ses Régies Noréade. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la réception par le Maître d'oeuvre de la demande d'acompte mensuel ou du Décompte Général Définitif établi et transmis par l'entrepreneur. Intérêts moratoires : tout dépassement des délais contractuels et légaux de paiement constitue un retard de paiement donnant lieu à versement d'intérêts moratoires Le montant sera calculé conformément aux décrets no2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans la commande publique et au décret no2018-1075 du 03 décembre 2018 portant sur la partie réglementaire du code de la commande publique

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

des candidats individuels ou des groupements solidaires ou conjoints sont acceptés Toutefois, si le marché est attribué à un groupement, ce groupement sera obligé de se transformer en groupement solidaire. Pour la bonne conduite du marché, la défaillance d'un des membres du groupement peut (et doit) être compensée par son co-traitant, d'où la nécessité de groupement solidaire. Possibilité de présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements : non

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:
se référer à la section IX - conditions de participation

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 03/10/2022 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 03/10/2022 Local time: 13:00

Place:

wasquehal

Information about authorised persons and opening procedure: M. le président du SIDEN-SIAN et ses Régies Noréade

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

juin 2026 (à titre indicatif)

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

la présente consultation est organisée sur Appel d'offres ouvert applicable aux entités adjudicatrices passée en application de l'article L2124-2 de l'ordonnance no 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et de l'article R2124-2 du décret no 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique. Le déroulement de la procédure formalisée est organisé sur Appel d'offres Ouvert passée en application des articles R2161-2, R2161-3, R2161-4 et R2161-5 et 68 du décret no 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique. variantes imposées ayant le caractère de prestation alternative au sens de l'article R2151-9 du code de la commande publique + formulation de réserves : Cf section V 4) du règlement de consultations agissant des critères d'attribution sur 100 points : Critère 1 : Prix sur 50 Critère 2 : Valeur technique sur 50 sous critères valeur technique : importance des réserves sur 25 ; indexation sur 5 ; respect des préavis sur 5 ; gestion sur 15. Pour plus de détails, se référer à la section XI du règlement de consultation la remise des plis par voie électronique s'effectue uniquement au travers de la plate-forme de dématérialisation : <https://www.achatpublic.comTout> autre mode de transmission dématérialisée (notamment par mail ou télécopie) est proscrit pour la présente consultation. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt +01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.- Format des fichiers : Les formats de documents acceptés sont les suivants : txt, rtf, doc et DOCX (Word), XLS et XLSX (Excel), pps, ppsx, ppt et PPTX (Powerpoint), pdf, jpg, gif, dwg (plan), AVI (vidéo), zip, rar et 7z (formats de compression). les plis qui seraient remis après la date et l'heure limites ne seront pas ouverts

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal Administratif de Lille

Postal address: 143 rue Jacquemars-Giélée

Town: Lille Cedex

Postal code: 59014

Country: France

E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr

Internet address: <http://lille.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: tribunal Administratif de Lille

Postal address: 143 rue Jacquemars-Giélée

Town: Lille Cedex

Postal code: 59014

Country: France

E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr

Telephone: +33 320631300

Fax: +33 320631347

Internet address: <http://lille.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/08/2022